

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2021**

**SOMMAIRE**

<b><u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/01/2021</u></b>	<b><u>2</u></b>
<b><u>18/2021 - RYTHMES SCOLAIRES A COMPTER DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021</u></b>	<b><u>2</u></b>

**AFFICHÉ EN MAIRIE**

**LE 3 FÉVRIER 2021**

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/01/2021**

Rapporteur : Teddy RÉGNIER

Rédacteur : Patricia GAUTIER

**Décision : Avis favorable à l'unanimité des membres présents.**

## ÉDUCATION

### **18/2021 - RYTHMES SCOLAIRES A COMPTER DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021**

Rapporteur : Christelle AVERLAND-SCHMITT

Rédacteur : Sarah BAZIN

Le décret 2013-77 du 26 janvier 2013 a réformé le temps scolaire et instauré la semaine à 4,5 jours d'école pour l'ensemble des établissements du premier degré.

Par délibérations du 17 octobre 2013 puis du 4 juin 2014, la Ville de Châteaubourg a approuvé la proposition d'horaires sur un rythme à 4,5 jours à compter de la rentrée scolaire 2014/2015.

Par délibération en date du 10 janvier 2018, la Ville de Châteaubourg a validé l'organisation de la semaine scolaire à 4,5 jours à compter de la rentrée de septembre 2018, suite au décret du 27 juin 2017. Celui-ci précise les modalités de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, et permet notamment au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) d'autoriser une répartition dérogatoire des heures d'enseignement sur 8 demi-journées soit 4 jours d'école, sur proposition conjointe des conseils d'école et de la collectivité.

A la demande des équipes enseignantes des écoles publiques et privées, la concertation sur l'organisation de la semaine scolaire a été relancée à la rentrée scolaire 2020/2021.

Les agents municipaux travaillant dans les écoles, les enseignants et les familles ont été consultés. Il ressort de ces concertations qu'une majorité des avis exprimés sont favorables à la semaine scolaire à 4 jours à compter de septembre 2021.

Les conseils d'école des deux écoles publiques de Châteaubourg se sont réunis le 25 janvier 2021 et ont émis un avis favorable à la semaine scolaire à 4 jours et aux horaires suivants :

	Temps périscolaire		Temps scolaire		Temps périscolaire			Temps scolaire		Temps périscolaire
	Accueil municipal	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS* matin	Pause méridienne	Durée de la pause méridienne	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS* après-midi	Accueil municipal
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	de 7H30 à 8H20	de 8H20 à 8H30	de 8H30 à 12H00	3H30	de 12H00 à 13H50	1H50	de 13H50 à 14H00	de 14H à 16H30	2H30	de 16H30 à 18H45

\*OTS : Organisation du Temps Scolaire

Le détail des votes des conseils d'école est le suivant :

Charles de Gaulle :

Pour	Contre	Réservé (abstentions)
Parents élus : 5	Parents élus : 4	Parents élus : 0
Élus : 2	Élus : 0	Élus : 0
Enseignants : 12	Enseignants : 0	Enseignants : 0
DDEN : 0	DDEN : 0	DDEN : 0
<b>Total : 19</b>	<b>Total : 4</b>	<b>Total : 0</b>

Le Plessis :

Pour	Contre	Réservé (abstentions)
Parents élus : 7	Parents élus : 0	Parents élus : 0
Élus : 2	Élus : 0	Élus : 0
Enseignants : 12	Enseignants : 0	Enseignants : 0
DDEN : 0	DDEN : 0	DDEN : 0
<b>Total : 21</b>	<b>Total : 0</b>	<b>Total : 0</b>

VU les articles D.521 -10 et D.521-12 du Code de l'Éducation ;

VU le décret n° 2017 - 1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

VU le projet éducatif territorial en vigueur jusqu'au 31 août 2021 ;

VU le compte rendu du conseil d'école Charles de Gaulle approuvant l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours en date du 25 janvier 2021 ;

VU le compte rendu du conseil d'école Le Plessis approuvant l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours en date du 25 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des partenaires éducatifs de la Ville de Châteaubourg a émis un avis majoritairement favorable à la semaine de 4 jours et aux horaires susmentionnés ;

Il sera proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le rythme de la semaine scolaire et des horaires à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021.

Suite à la présentation du sujet en commission mixte/finances du 12 janvier 2021, il est proposé au Conseil Municipal, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021 :

- . de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques concernées ;
- . d'approuver l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours ;
- . de proposer au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) l'organisation de la semaine scolaire comme suit :

	Temps périscolaire		Temps scolaire		Temps périscolaire			Temps scolaire		Temps périscolaire
	Accueil municipal	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS* matin	Pause méridienne	Durée de la pause méridienne	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS* après-midi	Accueil municipal
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	de 7H30 à 8H20	de 8H20 à 8H30	de 8H30 à 12H00	3H30	de 12H00 à 13H50	1H50	de 13H50 à 14H00	de 14H à 16H30	2H30	de 16H30 à 18H45

\*OTS : Organisation du Temps Scolaire

. d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

**Décision : Avis favorable à la majorité. Mesdames BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina, DUGUÉPÉROUX Carole, LEBLANC Marie-Christine et Monsieur BOUCHONNEAU Romain se sont abstenus sur ce dossier.**